

XVI

LE MESSAGE.

Dès la pointe du jour, le lieutenant Garnley vint réveiller Jean d'Arramonde en lui touchant l'épaule.

Celui-ci se souleva aussitôt et se frotta les yeux.

— Le moment est venu, monsieur, dit l'officier anglais d'un ton grave. Vous avez cinq minutes pour prendre vos dispositions dernières.

Jean d'Arramonde parut réfléchir quelques instants.

— Ne pourrais-je pas parler à votre général ? demanda-t-il enfin ; j'ai une importante communication à lui faire.

Le lieutenant Garnley connaissait les conditions que James Wolf avait mises à la grâce du gentilhomme et le général lui avait dit de lui amener immédiatement Jean d'Arramonde si, avant de marcher au supplice, il témoignait le désir de le voir.

Néanmoins l'officier anglais ne put réprimer un mouvement d'étonnement.

Le sang froid que d'Arramonde avait montré quelques jours auparavant lorsqu'il avait été adossé au mur pour être exécuté, sa conduite ferme et résolue depuis qu'il était en prison ne laissaient guère supposer qu'il pût céder au dernier moment à la crainte du supplice.

Le lieutenant sut pourtant cacher sa surprise et, s'inclinant froidement, il dit :

— Je vais vous conduire, monsieur, devant le général Wolf.

Ils traversèrent la cour de la ferme qui était déjà remplie d'officiers et de soldats que l'annonce de l'exécution d'un espion français avait attirés à cette heure matinale.

Dès que d'Arramonde fut en présence du général Wolf, ce dernier fit signe au lieutenant Garnley de se retirer.

Demeuré seul avec le prisonnier :

— Ainsi, dit James Wolf après un court silence, vous avez réfléchi, monsieur ?

— J'ai réfléchi, général.

— Vous êtes prêt à remplir les conditions que je vous ai indiquées ?

— Je suis prêt.

— Vous aiderez mes troupes à débarquer ?

— Oui, dit d'Arramonde en feignant de faire un violent effort sur lui-même.

— Vous devez comprendre, monsieur, que, lorsqu'il s'agit d'une chose aussi grave que le salut d'une partie de mon armée, je prends mes précautions et j'exige de vous quelques sûretés.

Jean d'Arramonde s'inclina.

— Il faut donc que vous m'indiquiez à quelles dispositions vous vous êtes arrêté pour assurer le débarquement de mes troupes.

— J'irai plus loin, général, je vous indiquerai même, si vous le désirez, quel sera le lieu du débarquement.

James Wolf eut un geste d'étonnement. Jean d'Arramonde reprit :

— Il n'y a sur la côte sud de Québec qu'un point qui soit abordable ; c'est l'anse du Foulon.

— Je le sais, mais ce point est gardé par un poste important que M. de Montcalm y a placé.

— Je puis faire retirer ce poste.

— En vérité !

— Alors la route sera libre et votre armée pourra débarquer en toute sécurité.

— Mais comment obtenir que ce détachement s'éloigne ?
Jean d'Arramonde parut réfléchir, mais en réalité son plan était fait d'avance.

— Il faudrait trouver un émissaire, un homme de confiance...

Puis, comme s'il eût eu une inspiration subite :

— Général, dit-il, veuillez faire venir cet homme qui a failli être fusillé avec moi l'autre jour et auquel vous avez daigné faire grâce de la vie... Il se nomme Franck Renaud... on le trouvera facilement au village de l'Ange-Gardien. Il semble au dacieux et dévoué, et comme j'ai eu l'occasion de lui être utile, il ne me refusera pas le service que je lui demanderai. Je lui remettrai devant vous un ordre que je daterai du camp de M. de Montcalm et par lequel je prierai, au nom du général français, l'officier qui garde l'anse du Foulon de se replier sur Québec... Cet officier est mon ami, en quelque sorte mon frère d'armes ; il ne doutera pas que cet ordre ne vienne du marquis de Montcalm lui-même.

Le général Wolf réfléchi à son tour pendant quelques minutes qui parurent un siècle au gentilhomme béarnais.

Il appela ensuite le lieutenant Garnley, lui dit de conduire le prisonnier dans une pièce voisine et d'envoyer chercher immédiatement au village de l'Ange-Gardien le Canadien Franck Renaud.

Puis il compléta cet ordre en donnant au jeune officier quelques instructions à voix basse.

Deux heures après, un petit détachement au milieu duquel se trouvait le paysan canadien traversait la cour de la ferme. Le pauvre homme n'avait pas bien compris ce que les soldats anglais lui avaient dit lorsqu'ils s'étaient assurés de sa personne dans l'auberge du père Joseph ; aussi marchait-il d'un air triste et préoccupé. Il se demandait sans doute si le général ennemi, pris de remords, n'avait pas cette fois l'intention de le faire tout de bon fusiller.

Selon l'ordre que James Wolf lui avait donné, le lieutenant Garnley fit attendre le Canadien dans le petit couloir étroit qui précédait la pièce où se trouvait le général, puis il vint dire à ce dernier que ses ordres étaient exécutés et que le paysan était là.

— Faites venir le prisonnier, dit Wolf.

— Monsieur, continua le général en s'adressant à Jean d'Arramonde lorsque celui-ci fut ramené en sa présence, voici du papier et une plume. Veuillez écrire ce que vous avez dit. Le messenger est là, prêt à partir.

— Ne pourrais-je le voir, lui indiquer comment il devra s'y prendre pour traverser le camp de M. de Montcalm et arriver jusqu'à l'officier qui garde l'anse du Foulon ?

— C'est inutile, monsieur, répliqua Wolf avec un froid sourire. Je lui donnerai moi-même ces instructions.

Jean d'Arramonde eut un moment d'inquiétude. Il aurait voulu parler au Canadien, lui indiquer, ne fût-ce que par un signe, qu'il ne devait pas accomplir la mission dont il allait le charger.

Mais devant l'insistance du général Wolf il dut s'exécuter pour ne pas éveiller ses soupçons.

Il s'assit devant la table et écrivit :

A MONSIEUR DE SAINT-PREUX,

Commandant du poste de l'anse du Foulon.

« Camp de Beauport, 6 septembre 1759.

« Mon cher baron,

« M. de Montcalm, que je viens de voir à l'instant, me charge de vous dire qu'il vous prie d'abandonner votre poste de l'anse